

OBJECTIF PRINCIPAL

Soutenir la compétitivité des entreprises régionales via des programmes de recherche pérennes menés conjointement entre **un laboratoire public de recherche et une entreprise de moins de 5 000 salariés**.

CALENDRIER

Dépôt au fil de l'eau

FINANCEUR



LES GRANDES LIGNES DE L'AAP

- Le projet mené en commun devra s'insérer dans un partenariat public-privé bilatéral de long terme déjà établi, qui a été **lauréat de l'appel à projets LabCom de l'Agence Nationale de la Recherche à partir de 2017**.
- Le projet devra être en lien avec l'un des 13 secteurs clés ou l'une des 4 filières d'excellence de la Région.
- Toutes les équipes mobilisées doivent être localisées en Auvergne-Rhône-Alpes.**
- Durée du projet : 48 mois maximum**
- Budget :**
 - L'assiette de dépenses de chaque partenaire est plafonnée à 200 000 euros.
 - L'entreprise partenaire devra présenter les coûts de personnel d'un salarié consacrant au moins 20% de son temps de travail pour assurer les missions de chef de projet.

DÉPENSES

Frais de personnel dédiés au projet

- Pour les entreprises : coûts complets
- Pour les organismes de recherche : coûts marginaux (cadre et techniciens) dont les doctorants

Consommables

Equipements (amortissement des investissements récupérables sur la durée du projet, et investissements non récupérables)

Sous-traitance (coûts externes)

Coûts indirects
(15 % des dépenses directes de personnel éligibles)



Pour nous contacter :

Grenoble INP : drive.projetsnationaux@grenoble-inp.fr

UGA : dgdriv-proposals@univ-grenoble-alpes.fr

**Pour plus
d'informations :**
Région AuRA